

BINCHE

Dentiste au Venezuela,

Josmary Noriega, arrivée en Belgique il y a bientôt quatre ans, ne peut exercer son métier malgré

Il y a, en Belgique, des pénuries dans certains métiers. Il manque, par exemple, des dentistes, dans certaines régions du pays... mais c'est aussi le cas des infirmiers ou des médecins. Et pourtant, parmi les migrants qui arrivent chez nous, ils sont nombreux à avoir toutes les qualifications requises pour exercer dans ces domaines. Mais ils ne peuvent pas, faute de reconnaissance de leurs diplômes et expérience. À Binche par exemple, alors qu'elle a été dentiste pendant sept ans au Venezuela, Josmary Noriega a dû se rabattre sur un métier de serveuse dans un café local !

Changer de vie, quitter sa famille, ses amis, tout ce que l'on a toujours connu pour vivre dans un autre pays, sur un autre continent... c'est l'épreuve que vivent tous les migrants, tous les réfugiés. Mais alors qu'ils viennent

en Belgique pour connaître une vie meilleure, ils ne sont pas pour autant au bout de leur calvaire et doivent parfois faire face à de grosses déceptions, leur rêve n'est pas toujours accessible. C'est ce qui est arrivé à Josmary



Josmary Noriega a un diplôme de dentiste qui ne lui sert à rien en Belgique. © D.R.

Noriega, venue du Venezuela pour rejoindre son mari en Belgique il y a trois ans et dix mois, précisément. En Amérique du Sud, elle a suivi des études universitaires : « J'ai fait cinq ans d'études pour devenir dentiste. Ensuite, j'ai travaillé pendant sept ans, dans des cabinets publics et privés. Mon mari est belge, il est revenu en Belgique pour soigner son papa. Et nous avons ensuite pris la décision que je viendrais le rejoindre parce que la situation au Venezuela n'était plus vivable (NDR : voir ci-dessus). »

CINQ ANS D'ÉTUDES... POUR RIEN Avant d'arriver en Belgique, elle prépare tout pour pouvoir travailler ici : « J'ai tous les documents possibles ! Mon diplôme, des preuves de mon expérience... Et j'ai tout fait traduire pour pouvoir rapidement reprendre mon métier. Je pensais que ce serait facile... mais cela n'a pas été le cas du tout ! » Au contraire, dès son arrivée à Binche, son parcours devient rapidement celui d'un combattant, malgré son enthousiasme et son envie de travailler : « La première année, c'est nouveau... On se lance à corps perdu dans le challenge. J'ai vite pris des cours de français via la Ligue des Familles, en sachant qu'il fallait que j'apprenne rapidement la langue pour pouvoir travailler. Et dans le même temps, j'ai envoyé des courriers à toutes les universités où il y avait des études de dentisterie pour savoir ce que je devais faire pour faire valoir mon diplôme... Une seule m'a répondu, me renvoyant vers un autre contact, qui m'a renvoyé vers un autre contact... Et finalement, je n'ai jamais vraiment eu de réponse ! »

C'est finalement lorsqu'elle est mise en contact

avec le Ce.R.A.I.C. (Le centre régional d'intégration de la région du Centre) qu'elle obtient les réponses dont elle a besoin. Elle rencontre Rachid Talbi, en charge pour le Ce.R.A.I.C. de la plate-forme Diversité, qui organisait jeudi une journée de ren-



« Je voulais gagner mon propre argent, pas celui de l'Etat »

Josmary Noriega, binchoise d'origine vénézuélienne

contres entre les acteurs de l'intégration professionnelle (voir en P.7). « Mais c'est seulement au bout de deux ans que j'ai enfin découvert le Ce.R.A.I.C. et que j'ai eu les réponses à mes questions. Grâce à eux, j'ai pu faire ce qu'il fallait pour obtenir mon équivalence de diplôme. Je l'ai obtenue... pour me rendre compte qu'elle ne me servait à rien ! »

PAS DE TITRE

Car cette reconnaissance, c'est juste une reconnaissance de son niveau d'étude : « C'est la preuve que j'ai un niveau Master. Mais le titre de dentiste ne m'est pas octroyé. J'ai un master en... rien en quelque sorte. Et sans avoir le titre de dentiste, je ne peux pas être dentiste en Wallonie ! Par contre, je peux postuler pour des offres destinées à des candidats qui ont un master en économie, par exemple... pour lesquelles je n'ai aucune chance d'être retenue ! »

Autre possibilité : assistante dentaire. « Pour ça, je n'ai même pas besoin de mon diplôme de dentiste... Mais le problème, c'est qu'il y a peu d'offre à Binche. J'ai postulé à Feluy, Châteleineau, Enghien, Bruxelles... on me dit que mon profil est intéressant mais que j'habite trop loin ! C'est surprenant pour moi qui viens d'un grand pays où on peut faire de longs trajets pour aller travailler ! Du coup, je suis en train de passer mon permis... parce que mon permis vénézuélien n'est pas valable ici non plus ! Je le passe via la formation du Ce.R.A.I.C. »

UN BOULOT DE SERVEUSE

Mais en attendant, elle a trouvé un boulot : « Je travaille en extra dans... un café ! Je fais aussi du baby-sitting pour la ligue des familles et je fais de la sophrologie. C'est intéressant, j'apprends mieux la langue grâce au contact avec les gens... mais ce n'est pas mon métier ! Mais bon, je voulais absolument travailler, gagner mon propre argent, pas celui de l'Etat ! C'est un changement de vie complet alors que dans ma tête, j'avais déjà tout imaginé. C'était déjà très difficile de tout quitter au Venezuela, mon pays, ma famille. Ma maman vit toujours là-bas par exemple. Et puis, se rendre compte, au bout de trois ans, que je ne pourrais pas exercer le métier de mes rêves, celui pour lequel j'ai étudié... C'est compliqué. En Wallonie, ma seule possibilité pour être dentiste, c'est de recommencer entièrement les études, en débutant par un examen d'entrée ! J'ai 34 ans... je ne me vois pas étudier six mois pour justifier un examen d'entrée et, si je le réussis, repartir pour sept ans d'études pour un métier que j'ai déjà exercé. Et pourtant, quand on veut avoir un rendez-vous chez un dentiste juste pour un détartage, il faut parfois trois mois pour avoir un rendez-vous ! Alors que moi, je le ferais avec plaisir... »

OLIVIER HENSKENS

Sa vie d'avant

« Pas d'éponge »



Josmary à Binche. © D.R.

Il n'y a aucun doute sur l'amour de Josmary pour son pays d'adoption et pour Binche. Elle a déjà participé, en tant qu'actrice, à la procession Saint-Ursmer. Elle fait le carnaval à fond, participe à une foule d'activités binchoises... Ce qui ne veut pas dire pour autant que quitter le Venezuela a été facile. Elle a dû laisser sur place sa famille, à commencer par sa maman : « Elle est venue en Belgique dernièrement. La seule fois en trois ans et dix mois. La seule fois où je l'ai vue depuis que je suis partie. C'est difficile, évidemment. Mais vivre là-bas, vu la situation politique mais aussi économique, ce n'était plus possible ! » La preuve ? Ce que sa maman a emporté dans ses bagages pour rentrer en Amérique du Sud : « C'est bête mais elle a repris des éponges... Parce que là-bas, on n'en trouve pas ! Ça donne une idée des difficultés que l'on y rencontre. En fait, on vivait à cinq sous le même toit. Parmi ces cinq personnes, nous avions quatre salaires, celui de mon mari, de mon beau-père et deux salaires de dentistes... et nous n'arrivions pas à finir le mois ! C'était devenu invivable. Du coup, quand mon mari, qui est belge, a dû rentrer pour soigner son papa, on s'est dit qu'il fallait que je vienne le rejoindre. » Quitte à quitter sa maman et son frère, ses amis, ses collègues.

O.H.



La plate-forme Diversité a organisé une rencontre entre acteurs de l'insertion. © D.C.

personne de plus de 18 ans peut y avoir accès, ce n'est pas réservé aux personnes venues de l'étranger. Il y a 46 métiers concernés. Mais ceux-ci sont saucissonnés en titres de compétence. Autrement dit, pour avoir accès à un métier, il faut passer plusieurs examens. Cela peut parfois prendre plusieurs mois pour tout obtenir. Ce sont des recon-

naissances de certaines compétences, qui peuvent donc ouvrir des possibilités mais qui ne donnent pas non plus le titre. Cela peut permettre de travailler dans un garage, par exemple, mais ne permet pas de devenir mécanicien et d'ouvrir son propre garage. » Pour obtenir le titre, il faudra donc, là aussi, avoir recours à des

formations complémentaires... Alors que, en Belgique, nombre de métiers sont en pénurie, ces difficultés à faire valoir les compétences de ces personnes d'origine étrangère sont « une sous-exploitation d'énormément de talents présents en Belgique et qui pourraient palier à bien des problèmes de recrutement. »

O.H.

serveuse à Binche !

ses cinq années d'études et ses sept années de pratique dans son pays d'origine

Plate-forme Diversité

« L'immigration, c'est une chance gâchée en Belgique ! »

C'est Rachid Talbi qui est en charge de la coordination de la plate-forme Diversité pour le Ce.R.A.I.C. Une plate-forme née il y a bientôt dix ans suite à un constat : « En 2010, nous constatons que malgré les lois, la discrimination restait un frein énorme pour la mise à l'emploi des personnes d'origine étrangère. Si elles obtiennent un entretien, les employeurs ont toujours peur d'engager des gens qui ne correspondent pas à leurs habitudes. Ils ont souvent du mal à prendre le risque d'engager un public qu'ils ne connaissent pas. C'est d'ailleurs valable pour d'autres personnes que les étrangers, je pense par exemple aux jeunes issus de l'enseignement spécialisé, qui sont eux aussi victimes de préjugés. C'est pour cette raison que nous avons réuni les acteurs de l'insertion professionnelle autour de cette question de la diversité. » Des acteurs qui étaient amenés à se rencontrer et à échanger jeudi dernier, à La Louvière. Des acteurs qui, depuis dix ans qu'ils collaborent, ont pu se rendre compte que les clichés, qui sont loin de se vérifier dans la ma-

ajorité des cas, ont la vie dure : « Par exemple, que les migrants ne sont pas formés. Ça existe, bien sûr, mais la majorité des gens que je rencontre sont qualifiés. Je connais des médecins qui travaillent comme ouvriers, par exemple. Pour toutes les professions réglementées, il est impossible pour les étrangers d'avoir accès au métier. Il y a plein de gens qui ont les qualifications pour répondre aux besoins dans les métiers en pénurie... et après, on entend que les étrangers viennent prendre le travail de Belges alors qu'on leur empêche de travailler là où on aurait besoin d'eux ! » D'autant qu'un autre cliché sur les étrangers est, lui aussi, loin de se vérifier : « Qu'ils viendraient profiter du système belge sans vouloir travailler ! Comme tout le monde, il y a une transition, durant laquelle ils sont effectivement soutenus. Mais tout le public que je rencontre à une volonté rare pour trouver un emploi ou même pour créer son emploi ! Je connais pas mal de personnes qui montent même leur ASBL avec un double objectif : aider les autres et, si les finances leur permettent, créer

leur propre job. La motivation, elle est bien là, vous pouvez me croire, et ils font souvent encore plus d'efforts que d'autres parce que, pour eux, c'est aussi un moyen de trouver une place dans la société. Rares sont ceux qui, à moyen terme en tout cas, ne trouvent pas un emploi ! » Même si, parfois, cela prend tout de même du temps. Il faut dire que les obstacles sont plus importants que la barrière de la langue est le premier. C'est vrai que c'est souvent le frein principal. La mobilité en est souvent un autre. Ce sont d'ailleurs des problèmes rencontrés aussi par les Belges issus de l'enseignement spécialisé ! Nous mettons des choses en place pour les accompagner... mais c'est au monde politique de mettre en place des outils pour favoriser l'accès de tous à l'emploi. »

Pour Rachid Talbi, le constat est un peu amer :

« L'immigration, c'est une richesse. Quand on voit la pyramide des âges en Belgique, avec une population vieillissante, et les personnes venant de l'étranger qui sont majoritairement jeunes, qui veulent travailler et donc contribuer à la société, il suffirait de les mettre en route. Mais au lieu de cela, on les empêche d'exprimer toutes leurs compétences ! C'est un véritable gâchis. »

O.H.



Rachid Talbi, coordinateur de Diversité. © D.C.

Mission Régionale pour l'emploi du Centre

Pas que ceux qui viennent de l'étranger



MRC et Sos Dépannages © D.C.

L'insertion professionnelle n'est pas nécessaire que pour les personnes venant de l'étranger. À la Mission Régionale pour l'emploi du Centre (MRC), on travaille avec tous

les publics qui ont des difficultés à trouver leur place dans le monde du travail. Et parmi eux, les jeunes issus de l'enseignement spécialisé. Maryline Moreels les accompagne dans le cadre du programme « De l'enseignement spécialisé à l'emploi » : « Un programme lancé en mars 2016. Nous avons pris contact avec les écoles, sommes allés expliquer notre démarche directement aux élèves. En-

suite, dès octobre, dix candidats sont entrés en formation. Il s'agissait d'ateliers de confiance en soi, de gestion de stress, de préparations d'entretien plus des stages en entreprise. Quelques mois plus tard, les dix candidats avaient tous un emploi. » Calogero Aiesi, de l'ASBL Sos Dépannages, a engagé Alexis : « Il a débuté par un stage mais n'avait alors pas de permis. Il s'est engagé à le passer, ce qu'il

a fait avec l'aide de la MRC, et maintenant, il aura prochainement un CDI. L'insertion, ça fonctionne ! À condition d'avoir une confiance mutuelle entre tous les acteurs. » Giuseppe, 22 ans, après des études de maçonnerie, rêvait de vente mais s'est aperçu que ça ne fonctionnait pas et grâce à la MRC est aujourd'hui chauffeur pour l'institution « Les Godets ». »

O.H.

L'insertion professionnelle, ça marche vraiment !

La plate-forme Diversité, coordonnée par le Ce.R.A.I.C., a donc organisé une rencontre entre acteurs de l'insertion professionnelle. L'occasion de découvrir différents acteurs du secteur qui obtiennent vraiment des résultats :

2. MicroStart, le micro-crédit qui permet de créer son emploi ! MicroStart permet aux personnes qui n'ont pas accès aux crédits bancaires classiques, d'emprunter jusqu'à 15.000 € pour lancer leur propre société tout en étant accompagné tout au long du processus. La majorité des clients de MicroStart sont nos hors de l'union européenne. Et alors qu'avant de lancer leur boîte, 84 % des clients sont sous le seuil de pauvreté, ils ne sont plus 56 % après deux ans. Le taux d'insertion à l'emploi, dans leur propre société ou dans un autre emploi, est de 84 % après deux ans. Le taux de survie des nouvelles activités lancées est de 74 %, soit beaucoup plus que dans le circuit classique. Chaque micro-entrepreneur crée 1,6 emploi... On estime que pour un euro investi, quatre sont générés pour la collectivité. »

1. Actio, par Culture In Vivo, ASBL de formation professionnelle dans les sciences du vivant à Nivelles :

Le projet Actio a pour but de fournir des formations en biotechnologie à des demandeurs d'emploi porteurs d'un diplôme universitaire dans le domaine des sciences de la vie, des sciences médicales ou de la chimie non reconnus en Belgique ou aux diplômés belges dans d'autres spécialités que la biotechnologie. Il s'agit du secteur industriel qui connaît la plus forte croissance en Belgique actuellement. Un domaine où l'on connaît une pénurie de techniciens en laboratoire. Et si la formation n'ouvre pas immédiatement les portes de l'emploi, elle permet d'avoir accès à d'autres forma-

O.H.

Comparaisons

Les limites belges

Mais si beaucoup d'outils d'insertion existent en Wallonie, ils ont leurs limites, en comparaison à d'autres pays, comme le relève Altay Manco, de l'IFRAM, dans l'ouvrage « Insertion des travailleurs migrants ». En Allemagne, les formations en langues ou comportementales données par les

organismes d'insertion ont lieu en entreprises.

Il y existe aussi des banques de données regroupant tous les outils d'insertion existants. Enfin, les liens entre organismes d'insertions et employeurs sont beaucoup plus développés et suivis. »

O.H.

Équivalences

Un protectionnisme des diplômes

Selon Rachid Talbi, coordinateur de la plate-forme Diversité dont le Ce.R.A.I.C. (centre régional d'intégration du Centre) est l'ASBL référente, il y a, en Belgique, un véritable protectionnisme en matière de diplômes. Il est difficile de faire valoir des équivalences, en tout cas pour les personnes qui viennent d'en-dehors de l'Union Européenne. Un protectionnisme qui se concrétise notamment dans les démarches à effectuer pour faire valoir ses études.

Lors de la rencontre entre les acteurs de l'insertion professionnelle organisée jeudi dernier à La Louvière par la plate-forme Diversité, Céline Chevalier, du centre régional d'intégration de Mons-Borinage, a dressé un état des lieux des options qui

s'offrent aux migrants : « C'est primordial pour les primo-arrivants car plus le niveau des qualifications est reconnu, plus ils ont de chances de trouver un emploi. Il y a deux possibilités : l'équivalence de diplômes et la validation des compétences. La première nécessite pas mal de recherches. Il s'agit de comparer le diplôme de la personne aux diplômes délivrés en Belgique. Cela veut dire qu'il faut non seulement le document lui-même, mais aussi le programme des cours suivis, le nombre d'années d'études, et une comparaison des systèmes scolaires. Et tous les documents doivent être traduits. »

Si l'équivalence des diplômes est nécessaire pour entamer de nouvelles études ou s'inscrire dans

de nouvelles formations, elle ne permet pas nécessairement de trouver un emploi, car elle est, en général, une indication du niveau d'étude mais pas du titre obtenu. Les professions réglementées, dans la santé ou architecte par exemple, n'ont des lors pas du tout accès à la profession, même s'ils obtiennent l'équivalence : « De plus, hormis pour les réfugiés qui ont la gratuité, cette démarche coûte, en fonction du pays d'origine, entre 50 et 200 €, sans compter les frais de traduction. Pour le public souvent en situation économique précaire que nous rencontrons, c'est un vrai frein ! Et c'est extrêmement difficile pour les ressortissants non-européens. »

Si l'équivalence des diplômes est nécessaire pour entamer de nouvelles études ou s'inscrire dans